

Monsieur Claude BERTRAND  
président du Syndicat Intercommunal  
des Eaux de la Région Grenobloise  
rue de Normandie  
38433 Echirrolles cedex

Grenoble, le 10 juillet 2005

Objet : Projet de doublement de la canalisation d'alimentation en eau potable du Grésivaudan

Monsieur le président,

Vous avez été amené à proposer un projet de doublement de la canalisation d'alimentation en eau potable du Grésivaudan pour répondre principalement à l'évolution des besoins des industries de la micro électronique.

Ce projet doit faire l'objet d'une 3<sup>è</sup> enquête publique en septembre prochain. Il s'inscrit dans un contexte où le plus important consommateur en eau potable de la vallée a annoncé récemment la suppression de 1 000 emplois en France, dont une centaine sur le seul site de Crolles. Il ne tient pas compte d'une perspective d'évolution vers un process moins consommateur d'eau, souhaitable en terme de développement durable.

Nous sommes favorables à ce que ces industries se développent dans la vallée du Grésivaudan. Cependant, et sans entrer dans le débat sur les prévisions de consommation en eau de ces dernières, nous nous posons des questions sur la présentation du projet soumis à enquête publique :

- si le raccordement de la canalisation supplémentaire au réseau du Syndicat des Eaux de la Région Grenobloise (Sierg) devait être retenu, la mise en place de surpresseurs dans sa partie amont serait nécessaire et viendrait renchérir le coût affiché du projet d'ores et déjà estimé à plus de 26 millions d'euros hors taxes. De plus, le projet ne serait pas sécurisé en raison des risques de Séchilienne et ceux du couloir de la chimie qui affectent les puits de captage et le réseau du Sierg.

- l'alternative consistant à raccorder la canalisation au réseau de la Régie des Eaux de Grenoble (Reg) n'est pas présentée ce qui ne permet pas d'évaluer le bilan coûts/avantages des deux hypothèses. Or, ce «raccordement Reg» permettrait, d'une part, d'éviter la mise en place de surpresseurs dans la partie amont, donc de réduire les coûts, et, d'autre part, de sécuriser tout le système d'adduction en eau potable du Grésivaudan, les puits de captage de la Reg n'étant soumis ni aux risques de Séchilienne, ni à ceux du couloir de la chimie. Ce maillage permettrait également au Sierg de ne pas envisager de mobiliser sa « ressource potentielle complémentaire de 1m<sup>3</sup>/s » sur le site de l'Eau d'Olle, alors que les captages de la Reg sont surabondants, évitant de ce fait un investissement supplémentaire de plus de 100 millions d'euros hors taxes.

Il est donc impératif que, dès à présent, le Sierg indique si l'hypothèse « raccordement Reg » n'est pas plus économique.

Si aucune étude n'a été menée concernant l'hypothèse « raccordement Reg », ce que nous regretterions, il devient urgent, face aux questions posées et aux oppositions, dont la nôtre, de renoncer, ou du moins de surseoir, à la création de cette canalisation.

Nous souhaitons vivement que les réflexions ci-dessus vous amènent à nous communiquer les compléments d'information nécessaires. Nous serons alors à votre disposition pour tout échange ou débat public, y compris contradictoire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le président, en l'expression de notre ferme détermination.

### **Le Collectif Eau de la région grenobloise,**



Pour Eau Secours,  
Daniel HIRIART, président



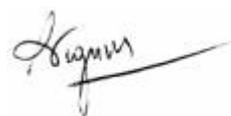
Pour les Verts de Meylan,  
Marie-Odile NOVELLI, présidente



Pour UFC Que Choisir Grenoble,  
Pierre VERNET, président



Pour les Verts du Grésivaudan,  
Didier DEPLANCKE, président



Pour Meydia,  
Robert VIGNON, président



Pour Bernin info,  
Didier MEDORI, président



Pour l'Action Municipale Ismerusienne  
Roger BARLET, vice président

### Copie :

- Mesdames et messieurs les membres du comité syndical du Sierg
- Monsieur le président du conseil général de l'Isère
- Mesdames et Messieurs les conseillers généraux de l'Isère
- Mesdames et Messieurs les maires des communes membres du Sierg
- Mesdames et Messieurs les maires des communes du pays du Grésivaudan
- Monsieur le président du Syndicat mixte du Schéma directeur de la région grenobloise
- Monsieur le président de la communauté de l'eau du Syndicat mixte du Schéma directeur de la région grenobloise
- Monsieur le président de la Reg
- Monsieur le président du syndicat des eaux de la Dhuy
- Monsieur le préfet de l'Isère
- Monsieur le directeur régional de l'environnement
- Monsieur le directeur départemental de l'équipement
- Monsieur le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales
- Monsieur le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt
- Madame la directrice du site ST Microelectronics Crolles
- Monsieur le président du Syndicat des Industries de Tubes ELelectroniques Et Semiconducteurs